Droit sur les commerces Ambulant !!!

Par **Kerozenz**, le **20/01/2006** à **19:19**

Bonjour.

j'ai un projet de monter un commerce dans un bus, le problème c'est que je n'arrive a trouver aucun texte concernant les droits, les autorisations etc..... en gros je ne sais même pas si j'ai le droit ou pas !!!!!

Pour resumer: mon commerce serait dans un bus (vide de toutes ces banquettes bien sur) et amménagé en boutique . Les gens monteraient d'un coté et redescendraient de l'autre.

le bus serait bien sur a l'arret soit sur une placede marché ou autres.

Merci a tous de bien vouloir me venir en aide.

Par **coucou**, le **23/01/2006** à **15:00**

Intéressant comme projet. Original, jamais vu ! lol

Image not found or type unknown

Par **Kerozenz**, le **26/01/2006** à **09:33**

Bien !!!!

Et bien je vois que ..... y'a pas que moi qui butte sur ce sujet.

Merci quand mm

Par **mathou**, le **26/01/2006** à **11:32**

A part le fait qu'il te faudra demander un permis de stationnement aux autorités administratives... j'avoue que je ne suis pas spécialiste :oops: Est-ce que tu t'es renseigné auprès de l'agence pour la création d'entreprise par exemple ? Ils devraient avoir des documents concernant ton projet, du moins des textes ou des références.

Image not found or type unknown

Par **Kerozenz**, le **27/01/2006** à **10:32**

bjr.

Je pense que pour les autorisations il ne devrait pas y avoir de problème.

Je me rend a la chambre de commerce et d'industrie la semaine prochaine, je pense pouvoir y voir plus clair.

Par **mathou**, le **27/01/2006** à **12:04**

:) :lol:

Très bonne idée Image not found or type unknown Il y a une question qui me taraude : le bus aura tjs ses roues ? Image not found or ty

Non, plus sérieusement : tu es déjà commerçant ou tu te lances avec ce projet ? [i:3im4k1xt](" je me lance... Australie ! " - " ah non, pas encore ! " - " eh, c'est l'jeu ma pauvre Lucette ") [/i:3im4k1xt]

Par **Kerozenz**, le **29/01/2006** à **10:00**

bjr
OUi, je compte réellement ouvrir ce genre de commerce sur roue, si j'arrive toutefois a obtenir toutes les autorisations nécéssaires.

Et a passer mon bus aux mines pour en modifier l'utilisation.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés